



AVIS PUBLIC

ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, à la séance extraordinaire du 2 décembre 2025 à 20 h, l'ordonnance suivante :

OCA25 16 0280

Conformément à l'article 4 du *Règlement sur l'occupation du domaine public* (AO-48), le conseil autorise l'occupation temporaire de la Place Kate-McGarrigle samedi et dimanche, les 6 et 7 décembre 2025, de 12 H à 17 H, dans le cadre de l'événement « **Laurier Ouest Festive** » organisé par l'organisme SDC Laurier Ouest en partenariat avec l'agence immobilière Engel & Volkers.

Dans le cadre de cet événement, le conseil autorise également, conformément aux dispositions du *Règlement concernant les parcs et les endroits publics* (1107), une dérogation à l'alinéa g) de l'article 6 du règlement afin de permettre la vente d'articles promotionnels.

Montréal, ce 5 décembre 2025

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate